

CONSULTATION NATIONALE (N° 2016/G2/139)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2016/G2/139 ayant pour objet :

« L'ACQUISITION DE FREON R134A ».

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation nationale sont invités à prendre contact directement avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
Direction de la Production et du Transport Gaz
Département Logistique / Division Approvisionnements Gaz
19, rue Belhassen Ben Chaâbane
1005 EL OMRANE - TUNISIE
TEL : 71 959 933 POSTE 15 55**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG. Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG sous double enveloppes fermées et cachetées à l'adresse suivante:

**MADAME LA DIRECTRICE PRINCIPALE CHARGÉE DE LA
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE
1005 EL OMRANE – TUNISIE
CONSULTATION NATIONALE N° 2016/G2/139:
« ACQUISITION DE FREON R134A »**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).
- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (originale ou copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 05 Octobre à 16h30**.

N.B : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon réglementaire le cahier des charges.

Le représentant du soumissionnaire doit obligatoirement être muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.